

RAPPORT FINAL

- ☐ AUCUNE ANOMALIE DETECTEE
- ☐ BENEFICE NET COMPTABLE DE L'EXERCICE = 13 203,94
- ☐ BENEFICE NET COMPTABLE DE L'EXERCICE PRECEDENT= 5 228,32
- ☐ COMPTES SUBSTITUES :
Il n'y a aucun compte substitué activé.

Désignation de l'entreprise										LE NEW COOL										Néant ☐ *											
Adresse de l'entreprise										56 RUE EMILE ZOLA 92600 ASNIERES																					
SIRET										4 7 8 9 8 3 6 9 5 0 0 0 1 4																					
Durée de l'exercice en nombre de mois *										1 2										Durée de l'exercice précédent *		1 2									
																				Exercice N clos le		3 1 1 2 2 0 2 1 1									
ACTIF										Brut 1										Amortissements-Provisions 2										Net 3	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *		010				012																							
		Autres *		014				016																							
	Immobilisations corporelles *		028		49 710		030		49 710		(0)																				
	Immobilisations financières * (1)		040		1 420		042				1 420																				
	Total I (5)		044		51 130		048		49 710		1 420																				
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050				052																							
		Marchandises *		060		7 270		062				7 270																			
	Avances et acomptes versés sur commandes		064				066																								
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *		068				070																							
		Autres * (3)		072		1 244		074				1 244																			
	Valeurs mobilières de placement		080				082																								
	Disponibilités		084		20 672		086				20 672																				
	Charges constatées d'avance *		092		362		094				362																				
	Total II		096		29 548		098				29 548																				
	Total général (I + II)		110		80 678		112		49 710		30 968																				
PASSIF																				Exercice N 1		NET									
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *				120				8 000																						
	Écarts de réévaluation				124																										
	Réserve légale				126				800																						
	Réserves réglementées *				130																										
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)				131				)		132																				
	Report à nouveau				134				(11 622)																						
	Résultat de l'exercice				136				13 204																						
	Provisions réglementées				140																										
	Total I				142				10 382																						
Provisions pour risques et charges				Total II		154																									
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées				156				4 164																						
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				164																										
	Fournisseurs et comptes rattachés *				166				3 151																						
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)				169		66		)		172		11 457																		
	Produits constatés d'avance				174				1 815																						
Total III				176				20 586																							
Total général (I + II + III)				180				30 968																							
RENOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193				(4)	Dont dettes à plus d'un an	195																						
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197				(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182																						
	(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199					Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184																						
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD																															

② COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2022

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise LE NEW COOL

Néant ☐ *

A – RÉSULTAT COMPTABLE

Formulaire déposé
au titre de l'IR

018

Exercice N clos le
13/11/2021

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		{	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires	{	209		210	
	Production vendue						215		214	73 085
							217		218	
	Production stockée *		(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)						222	
	Production immobilisée *								224	
	Subventions d'exploitations reçues								226	46 812
	Autres produits								230	54
			Total des produits d'exploitation hors TVA (I)						232	119 951
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)								234	5 559
	Variation de stocks (marchandises) *								236	(3 750)
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)								238	28 753
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *								240	
	Autres charges externes * :		(dont crédit bail : – mobilier : – immobilier :)						242	32 442
	Impôts, taxes et versements assimilés		(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243			244	3 576	
	Rémunérations du personnel *								250	35 883
	Charges sociales (cf. renvoi 380)								252	1 393
	Dotations aux amortissements *								254	
	Dotations aux provisions								256	
	Autres charges		{	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *		259		}	262	2 611
		{	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260					
		Total des charges d'exploitation (II)						264	106 466	

1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)							270	13 485
Produits financiers	(III)	280		Charges financières	(V)		294	267
Produits exceptionnels	(IV)						290	
Charges exceptionnelles (VI)	(dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D))				347 348		300	14
Impôt sur les bénéfices *	(VII)						306	

2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII) 310 13 204

B – RÉSULTAT FISCAL

Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2

312

13 204

314

Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *					316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles					318		
	Provisions non déductibles *					322		
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)					324		
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPC	248		330	14
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))			249		251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					999		
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997	
	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986		ZFU-TE (44. octies A)	987		342	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981		JEI (44. sexies A)	989			
	ZRD (44. terdecies)	127		ZRR (44. quindecies)	138			
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991						
	ZFANG 44. quaterdecies	345		Investissements outre-mer	344			
	Bassins urbains à dynamiser – BUD (art. 44 sexdecies)	992		Zone de développement prioritaire (44. septidécies)	993			
	Créance due au report en arrière du déficit				346		350	46 812
	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies A)	655		Déduction exceptionnelle (Art 39 decies A)	643			
	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies B)	645		Déduction exceptionnelle (Art 39 decies C)	647			
	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies D)	648		Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art.39 decies E)	641			
	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies F)	990		Déduction exceptionnelle (Art 39 decies G)	649			
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS							352	
Bénéfices col. 1 Déficit col. 2							354	33 594
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *					356		
Déficits antérieurs reportables * 1 892 dont imputés sur le résultat :							360	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS							370	
Bénéfices col. 1 Déficit col. 2							372	33 594

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

REINTEGRATIONS ET DEDUCTIONS DIVERSES

DGFIP N°2033-B-SD 2022

LE NEW COOL

Extension

[illegible]

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)										Désignation de l'entreprise : <u>LE NEW COOL</u>										Néant ☐ *	
I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *									
		ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice									
Immobilisations incorporelles		Fonds commercial		400		402		404		406											
		Autres		410		412		414		416											
Immobilisations corporelles		Terrains		420		422		424		426											
		Constructions		430		432		434		436											
		Installations techniques matériel et outillage industriels		440	1 270	442		444		446	1 270										
		Installations générales agencements divers		450	40 352	452		454		456	40 352										
		Matériel de transport		460		462		464		466											
		Autres immobilisations corporelles		470	8 088	472		474		476	8 088										
Immobilisations financières		480	1 420	482		484		486	1 420												
TOTAL		490	51 130	492		494		496	51 130												
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice											
		IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES																			
Fonds commercial		495		497		498		499													
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506													
Immobilisations corporelles		Terrains		510		512		514		516											
		Constructions		520		522		524		526											
		Installations techniques matériel et outillage industriels		530	1 270	532		534		536	1 270										
		Installations générales, agencements, aménagements divers		540	39 938	542		544		546	39 938										
		Matériel de transport		550	414	552		554		556	414										
		Autres immobilisations corporelles		560	8 088	562		564		566	8 088										
TOTAL		570	49 710	572		574		576	49 710												
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)																	
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1		2		3		4		5											
		6		7		8		9		10											
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values																
	①	②	③	④	Court terme *	Long terme															
						⑤	19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧												
1																					
2																					
3																					
4																					
5																					
6																					
7																					
8																					
9																					
10																					
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589													
	Plus-values taxables à 19 % ⁽¹⁾			579	Régularisations	590	583	594	595												
TOTAL					596	585	597	599													

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 F et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES -
DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Désignation de l'entreprise : LE NEW COOL										Néant ☐ *				
I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES														
A NATURE DES PROVISIONS			Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice					
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires		600		602		604		606					
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %		601		603		605		607					
	Autres provisions réglementées *		610		612		614		616					
Provisions pour risques et charges			620		622		624		626					
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations		630		632		634		636					
	Sur stocks et en cours		640		642		644		646					
	Sur clients et comptes rattachés		650		652		654		656					
	Autres provisions pour dépréciation		660		662		664		666					
TOTAL			680		682		684		686					
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES														
		Dotations		Reprises										
Fonds commercial	681		683											
Autres immobilisations incorporelles	700		705											
Terrains	710		715											
Constructions	720		725											
Inst. techniques mat. et outillage	730		735											
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745											
Matériel de transport	750		755											
Autres immobilisations corporelles	760		765											
TOTAL		770		775										
C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)														
1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes													
2														
3														
4														
5														
6														
7														
TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD										780				
II DÉFICITS REPORTABLES														
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)			982	1 892										
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)			982 bis											
Nombres d'opérations sur l'exercice			982 ter											
Déficits imputés			983											
Déficits reportables			984	1 892										
Déficits de l'exercice			960	33 594										
Total des déficits restant à reporter			970	35 486										
III DIVERS														
Primes et cotisations complémentaires facultatives								381						
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin						325								
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite						327								
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *								380						
dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS						326								
N° du centre de gestion agréé								388						
Montant de la TVA collectée								374	9 932					
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)								378	20 336					
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant								399						
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice								398						
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI								397						

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

Désignation de l'entreprise:LE NEW COOL.....										Néant ☐ *	
Exercice ouvert le: ..01./01./2021.. et clos le:31./12./2021						Données en nombre de mois		1	2		
DÉCLARATION DES EFFECTIFS											
Effectif moyen du personnel * :								376	4,00		
Dont apprentis								657			
Dont handicapés								651			
Effectifs affectés à l'activité artisanale								861			
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE											
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE											
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises								108	73 085		
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées								118			
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante								119			
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges								105			
TOTAL 1								106	73 085		
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée											
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)								115	54		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation								143			
Subventions d'exploitation reçues								113	46 812		
Variation positive des stocks								111	3 750		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée								116			
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation								153			
TOTAL 2								144	50 616		
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾											
Achats								121	41 858		
Variation négative des stocks								145			
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances								125	20 951		
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois								146			
Taxes déductibles de la valeur ajoutée								133			
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)								148	2 611		
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée								128			
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois								135			
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante								150			
TOTAL 3								152	65 420		
IV - Valeur ajoutée produite											
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)								137	58 281		
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises											
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF).								117	58 281		
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE											
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE											
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case								020			
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)								022			
Effectifs au sens de la CVAE *								023			
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)								026			
Période de référence								024	/ / / / / / / / / /		
Date de cessation								/ /	/ / / / / / / / / /		
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128. * Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD au § déclaration des effectifs.											

6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N°2033-F-SD 2022

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt

(1) Néant ☐ *

Exercice clos le

31122021

SIREN

4 7 8 9 8 3 6 9 5

Dénomination de l'entreprise

LE NEW COOL

Adresse (voie)

56 RUE EMILE ZOLA

Code postal

92600

Ville

ASNIERES

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	3	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	80

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique BERIBECHE Prénom(s) ABDELAZIZ
Nom marital % de détention 25,00 Nb de parts ou actions 20
Naissance: Date 06/02/1965 N° Département Commune NANTERRE Pays
Adresse : N° 18 Voie RUE DE LA REPUBLIQUE
Code Postal 93700 Commune DRANCY Pays FRANCE

Titre (2) M Nom patronymique BERIBECHE Prénom(s) KALIFA
Nom marital % de détention 25,00 Nb de parts ou actions 20
Naissance: Date 01/08/1976 N° Département Commune PARIS Pays
Adresse : N° 43 Voie RUE RIQUET
Code Postal 75019 Commune PARIS Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

Extension 2

LE NEW COOL

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES

Titre (2)	M	Nom patronymique	HIBA	Prénom(s)	ABDELKRIM				
		Nom marital		% de détention	50,00	Nb de parts ou actions	40		
Naissance:	Date	17/02/1963	N° Département		Commune	GUEMMAR-ALGERIE	Pays		
Adresse :	N°	16	Voie	RUE DU DOCTEUR CALMETTE					
	Code Postal	92110	Commune	CLICHY				Pays	

Titre (2)		Nom patronymique		Prénom(s)					
		Nom marital		% de détention		Nb de parts ou actions			
Naissance:	Date		N° Département		Commune		Pays		
Adresse :	N°		Voie						
	Code Postal		Commune					Pays	

Titre (2)		Nom patronymique		Prénom(s)					
		Nom marital		% de détention		Nb de parts ou actions			
Naissance:	Date		N° Département		Commune		Pays		
Adresse :	N°		Voie						
	Code Postal		Commune					Pays	

Titre (2)		Nom patronymique		Prénom(s)					
		Nom marital		% de détention		Nb de parts ou actions			
Naissance:	Date		N° Département		Commune		Pays		
Adresse :	N°		Voie						
	Code Postal		Commune					Pays	

Titre (2)		Nom patronymique		Prénom(s)					
		Nom marital		% de détention		Nb de parts ou actions			
Naissance:	Date		N° Département		Commune		Pays		
Adresse :	N°		Voie						
	Code Postal		Commune					Pays	

Titre (2)		Nom patronymique		Prénom(s)					
		Nom marital		% de détention		Nb de parts ou actions			
Naissance:	Date		N° Département		Commune		Pays		
Adresse :	N°		Voie						
	Code Postal		Commune					Pays	

Titre (2)		Nom patronymique		Prénom(s)					
		Nom marital		% de détention		Nb de parts ou actions			
Naissance:	Date		N° Département		Commune		Pays		
Adresse :	N°		Voie						
	Code Postal		Commune					Pays	

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1) Néant ☒ *

Exercice clos le

31122021

SIREN

4 7 8 9 8 3 6 9 5

Dénomination de l'entreprise

LE NEW COOL

Adresse (voie)

56 RUE EMILE ZOLA

Code postal

92600

Ville

ASNIERES

I - NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE :

905

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01012021	et clos le	31122021	Régime simplifié d'imposition	X
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:				Adresse du siège social:											
LE NEW COOL 56 RUE EMILE ZOLA 92600 ASNIERES															
SIRET	4	7	8	9	8	3	6	9	5	0	0	0	1	4	Mél :
Adresse du principal établissement:				Ancienne adresse en cas de changement:											

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante									
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:									

SIRET

B ACTIVITÉ

Activités exercées	RESTAURATION RAPIDE	Si vous avez changé d'activité, cochez la case	
--------------------	---------------------	--	--

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux normal		Déficit	33 594
	Bénéfice imposable à 15 %		Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %	
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15%			
	PV à long terme imposables à 19%		Autres PV imposables à 19%	
	PV à long terme imposables à 0%		PV exonérées (art. 238 quinquies)	

3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprise nouvelle, art. 44 sexies		Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A	
Entreprise nouvelle, art. 44 septies		Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 sexdecies		Zone franche Urbaine – Territoire entrepreneur, art. 44 octies A	
Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies		Autres dispositifs	
Société d'investissement immobilier cotée		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	
		Plus-values exonérées relevant du taux de 15%	

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%	
--	--

F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice du formulaire n° 2065-SD)

1- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre	
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée	Nom / Adresse N°
3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre	
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe	Nom / Adresse N°

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	OUI	x	NON	Si oui, indication du logiciel utilisé	SAGE EXPERT-COMTABLE
---	-----	---	-----	--	----------------------

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:	Nom et adresse du conseil:
CABINET SOREL SAS 59 rue La Boétie 75008 PARIS Tél: 0145630909	
OGA/OMGA	Viseur conventionné (Cocher la case correspondante)
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:	Date: 21042022 Lieu: ASNIERES
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné	Qualité et nom du signataire: Gérant ABDELKRIM HIBA
	Signature:
Examen de conformité fiscale (ECF)	prestataire :

Formulaire obligatoire
(art 223 du Code général des impôts)

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS
ANNEXE AU FORMULAIRE N° 2065-SD

N° 2065 bis-SD
2022

H

RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS

Montant global brut des distributions ⁽¹⁾

payées par la société elle-même

a

payées par un établissement chargé du service des titres

b

Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾

c

Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées

d

Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾

e

f

g

h

Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾

i

Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI

j

Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾

Total (a à h)

I

RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI):

* SARL, tous les associés;

* SCA, associés gérants;
*SNC ou SCS, associés en nom ou commandités
* SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants

1

Pour les SARL

Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit.

2

Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.

Année au cours de laquelle le versement a été effectué

3

Montant des sommes versées:

à titre de traitements, émoluments et indemnités proprement dits

4

à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement

Indemnités forfaitaires

5

Remboursements

6

à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6

Indemnités forfaitaires

7

Remboursements

8

ABDELAZIZ BERIBECHE

20

18 RUE DE LA REPUBLIQUE 93700 DRANCY

KALIFA BERIBECHE

20

43 RUE RIQUET 75019 PARIS

ABDELKRIM HIBA

40

16 RUE DU DOCTEUR CALMETTE 92110 CLICHY

J

DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

K

CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

REMUNÉRATIONS

MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES

à 0 %

à 15 %

à 19 %

Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ^(a)

MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice

MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice

Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ^(b)

MVLT réalisée au cours de l'exercice

MVLT restant à reporter

L

CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES DE DON

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice

Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNÉE 2021 ou exercice

Désignation de l'entreprise LE NEW COOL

du _____

Adresse 56 RUE EMILE ZOLA 92600 ASNIERES

au _____

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice ①

NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ					ADRESSE COMPLÈTE			
1	HIBA ABDELKRIM GERANT				56 RUE EMILE ZOLA 92600			
2	GHANDOUR KARIM EMPLOYE POLYVALENT				32 RUE MARCADET 75018 PARIS			
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								

RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice ⑥)	DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice ②)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice ③)	Valeur des avantages en nature (v. notice ④)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice ⑤)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		aux véhicules et autres biens (v. notice ⑦)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice ⑧)	
1	2	3	4	5	6	7	8	9
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
**								

** TOTAUX

B - AUTRES FRAIS

10

Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 73 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)

Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement

Total

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice ①) :

Total des dépenses		Bénéfices imposables ⑨	
- de l'exercice . 2021 . . . (total col.9 + total col.10) ⑩		- de l'exercice . 2021 . . ⑩	
- de l'exercice précédent ⑩		- de l'exercice précédent ⑩	
Nom et qualité du signataire ABDELKRIM HIBA Gérant		À ASNIERES, le 21/04/2022 Signature,	

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.

2022	Détermination du résultat net de cession, de concession ou de sous-concession de brevets et d'actifs incorporels assimilés imposable à taux réduit						2468
(À souscrire par les entreprises non membres d'un groupe fiscal au sens de l'article 223 A du CGI)							
1. Modalités de calcul du résultat net imposable au taux réduit de 10 %							
1	2	3	4	5	6	7	
Actif, bien ou service, famille de biens ou services	Dénomination	Date de premier exercice de l'option	Résultat net déficitaire restant à reporter au titre de l'exercice précédent	Résultat net de l'exercice	Rapport d'assujettissement au taux réduit de l'exercice	Résultat net imposable à taux réduit	
						imposé à 10 % 7b	
Total							
2. Résultat net imposable à taux réduit issu des inventions brevetables non brevetées certifiées par l'INPI							
		Type d'invention brevetable non brevetée certifiée par l'INPI		Résultat net imposable à taux réduit issu de l'invention			
Total							
3. Résultat net imposable à taux réduit calculé en faisant usage du rapport de remplacement							
Date de l'agrément		Résultat net imposable à taux réduit sous agrément					
Total							